FRANÇAIS LANGUE SECONDE

PROGRAMME D'ÉTUDES DE NEUF ANS (de la 4º à la 12º année)



DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education. Direction de l'éducation française. Français langue seconde : Programme d'études de neuf ans (de la 4° à la 12° année).

Version anglaise : French as a second language nine-year program of studies (grade 4 to grade 12) ISBN 0-7785-3787-0

1. Français (Langue) -- Étude et enseignement -- Alberta -- Allophones. 2. French language -- Study and teaching as a second language -- Alberta. 3. French language -- Study and teaching -- Alberta -- Foreign speakers. 4. French language -- Outlines, syllabi, etc. -- Alberta. 1. Titre

PC2065.C2.A333 2005

440.707123

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Cette publication est destinée au(x):

Élèves	
Enseignants	✓
Administrateurs (directeurs d'école, directeurs généraux)	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

©2005, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education, Alberta Education, Direction de l'éducation française, 44 Capital Boulevard, 10044, 108° Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés. Des exemplaires additionnels peuvent être obtenus au Learning Resources Centre, 12360, 142° Rue, Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9 (téléphone : 780–427–5775; télécopieur : 780–422–9750).

Table des matières

Préface	iii
Introduction	1
Raison d'être	3
Philosophie	5
Définition des résultats d'apprentissage	11
Résultats d'apprentissage généraux : de la 4 ^e à la 12 ^e année	13
Résultats d'apprentissage spécifiques : 4 ^e année	15
Résultats d'apprentissage spécifiques : 5 ^e année	23
Résultats d'apprentissage spécifiques : 6 ^e année	30
Résultats d'apprentissage spécifiques : 7 ^e année	37
Résultats d'apprentissage spécifiques : 8 ^e année	44
Résultats d'apprentissage spécifiques : 9e année	51
Résultats d'apprentissage spécifiques : French 10–9y	59
Résultats d'apprentissage spécifiques : French 20–9y	65
Résultats d'apprentissage spécifiques : French 30–9y	71
Glossaire	76
Annexe : Suggestion pour le domaine d'expérience Fêtes et célébrations (de la 4° à la 9° année)	83

Préface

Le présent programme d'études de français langue seconde de neuf ans est un document légal qui spécifie les attitudes, ainsi que les connaissances linguistiques, culturelles et stratégiques que les élèves albertains, de la 4° à la 12° année, doivent acquérir pendant qu'ils développent et démontrent leur compétence communicative.

Le présent document contient une introduction, la raison d'être et la philosophie du programme d'études, de même que des résultats d'apprentissage généraux et spécifiques.

Un glossaire des termes utilisés et une annexe sont fournis à titre d'informations supplémentaires.

Introduction

En Alberta, le français langue seconde (FLS) fait référence à une série de cours dans lesquels le français est enseigné comme matière. Des recherches ont démontré qu'une langue seconde est le mieux apprise quand elle est enseignée pendant 30 à 40 minutes par jour, et ce, tout au long d'une année scolaire, pour permettre aux élèves d'acquérir des habiletés langagières, des connaissances linguistiques, une compréhension culturelle, une compétence interculturelle et des stratégies d'apprentissage langagières.

Au cours des quatre dernières décennies, l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes ont fait l'objet de différentes approches, à mesure que les recherches sur l'acquisition de la langue ont évolué. Dans les années 1960 et 1970, les programmes de langues secondes ont mis l'accent sur la compétence linguistique, c'est-à-dire la connaissance des règles de grammaire qui gouvernent une langue. Dans les années 1980, les programmes de langues secondes ont été davantage axés sur la compétence communicative, c'est-à-dire l'habileté à communiquer un message. Dans les années 1990, les programmes de langues secondes ont souligné l'importance d'expérimenter le langage dans un contexte et de communiquer des messages authentiques à divers niveaux de compétence langagière.

Dès le commencement du XXI^e siècle, les cours de français langue seconde représentent la fusion des approches précédentes qui sont devenues le fondement même de l'actuel programme d'études basé sur les compétences attendues. Ce type de curriculum présente en détail la manière dont les apprenants démontrent leurs compétences communicatives, linguistiques, culturelles, interculturelles et stratégiques tout au long d'un continuum d'habiletés langagières croissantes. Les élèves utilisent leurs expériences personnelles, leurs connaissances, leurs habiletés et leurs attitudes pour développer leurs compétences communicatives dans une langue seconde à des fins concrètes. Ainsi, ils comprennent le français oral et écrit, et ils expriment une signification, oralement et par écrit, en français. Puisque la langue est enchâssée dans la culture, les élèves acquièrent aussi des connaissances culturelles sur des peuples francophones, ce qui les amène à mieux comprendre ces cultures et leur propre culture.

Ce programme d'études intègre les connaissances actuelles sur l'acquisition d'une langue seconde, la conception d'un curriculum, l'évaluation des compétences par le biais d'une expérience dans la langue, de même que l'enseignement et l'apprentissage dans cette discipline. Il diffère de celui de 1992 en ceci que les résultats d'apprentissage définissent plus clairement ce que les élèves démontrent au niveau des connaissances, des habiletés et des attitudes à chaque année scolaire.

Ce programme d'études vise à promouvoir chez les élèves :

- le désir d'apprendre le français dans leur intérêt personnel;
- le désir de développer des habiletés langagières en français;
- le désir de faire l'expérience d'une langue seconde;
- le désir de participer à diverses expériences d'apprentissage en français;
- une acceptation et une appréciation de l'apprentissage du français comme l'une des nombreuses expériences d'apprentissage dans les différentes matières;
- la reconnaissance que l'apprentissage du français renforce les connaissances et les habiletés acquises dans d'autres matières;
- l'acquisition de stratégies d'apprentissage qui peuvent aussi s'appliquer à l'anglais et à d'autres matières;
- l'acquisition de stratégies d'apprentissage langagières qui peuvent servir à l'acquisition d'autres langues;
- une sensibilisation au fait que le français est utilisé à l'extérieur de la classe comme moyen d'apprendre et de communiquer;
- le respect de la diversité culturelle et linguistique.

Raison d'être

Les cours de français langue seconde (FLS) fournissent des avantages bien définis aux élèves de l'Alberta et à la société canadienne en général. En apprenant le français, les élèves sont gagnants aux niveaux personnel et scolaire. Quant à elle, la société bénéficie de la contribution que lui apportent des citoyens à la fois bilingues et biculturels.

Avantages pour les élèves

La capacité à comprendre et à utiliser le français constitue un aspect important du fait d'être canadien et citoyen du monde. En apprenant le français, les élèves peuvent acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes requises pour communiquer dans différentes situations concrètes de la vie.

Le français, l'une des deux langues officielles au Canada, est parlé par plus de 250 millions de personnes dans 33 pays à travers le monde. Le français est une langue officielle de l'Union européenne, de l'Organisation des Nations unies et du Comité international olympique. La capacité de comprendre, de parler, de lire et d'écrire le français permet aux élèves de communiquer avec des locuteurs français de partout dans le monde, de comprendre et d'apprécier l'histoire et l'évolution des cultures francophones, de mieux profiter de certains voyages et d'avoir un avantage concurrentiel sur le marché du travail. En outre, l'apprentissage du français implique celui d'autres cultures et permet donc aux élèves de reconnaître, de comprendre et de respecter la diversité dans notre société comme dans d'autres sociétés.

Apprendre une langue seconde, c'est prendre des risques et faire face à l'inconnu. Ainsi, les apprenants d'une langue seconde tendent à être plus flexibles et à mieux s'adapter à de nouvelles situations, ce qui constitue un atout dans notre monde d'aujourd'hui en constante évolution.

Le développement de la capacité de raisonnement et de stratégies d'apprentissage représente une composante majeure de l'acquisition continue du savoir. En ajoutant une langue seconde à leur répertoire d'habiletés et de connaissances, les élèves améliorent l'apprentissage de leur langue maternelle et leurs habiletés scolaires en général, en plus de développer une compréhension de la nature et du rôle de la langue et de la culture dans leur vie. L'acquisition de stratégies d'apprentissage langagières leur permet d'examiner leur apprentissage, de l'orienter et de le transférer à de nouvelles situations. Des recherches ont démontré que les élèves qui étudient une langue seconde obtiennent de meilleurs résultats dans d'autres matières, comme les mathématiques et l'anglais.

Avantages pour la société

Les Albertains qui possèdent des compétences linguistiques et culturelles en français peuvent contribuer à la promotion de la compréhension culturelle et du respect de la diversité, en abolissant des barrières culturelles et en encourageant la bonne volonté et le respect mutuel. Compte tenu de l'accès croissant aux marchés mondiaux et de l'expansion de l'industrie touristique,

les employés doivent établir des rapports avec des clients et des gens d'affaires ayant divers antécédents linguistiques et culturels, ce qui est de nature à améliorer l'influence et la compétitivité de notre province, au pays comme à l'étranger. Une population ayant des compétences linguistiques et culturelles en français peut fournir une multitude de services dans les secteurs public et privé, y compris des services bénévoles.

Philosophie

Composantes

Le programme de français langue seconde reflète les connaissances actuelles sur l'apprentissage d'une langue seconde, l'enseignement centré sur l'apprenant et l'intégration transversale. Il repose sur la prémisse selon laquelle, d'une part, les élèves acquièrent des connaissances linguistiques, des habiletés et des attitudes sur une période de temps et, d'autre part, leurs habiletés de communication s'accroissent avec le temps. Ce programme d'études repose également sur l'idée d'une approche multidimensionnelle en matière d'apprentissage qui reflète des résultats d'apprentissage axés sur quatre composantes fondamentales : 1) les expériences langagières, ainsi que la capacité à comprendre et à exprimer des idées et de négocier la signification (expérience–communication); 2) les éléments linguistiques du français – les sons, les symboles écrits, le vocabulaire, l'ordre des mots, les règles grammaticales et les caractéristiques discursives (langue); 3) les idées, les comportements, les manifestations, les artefacts culturels et les symboles partagés par les francophones, en plus du développement de connaissances et d'habiletés interculturelles (culture); et 4) des stratégies qui sont par nature cognitives, socioaffectives et métacognitives (stratégies d'apprentissage langagières). Bien que chaque composante soit présentée séparément dans le présent document, les autres composantes et les quatre habiletés langagières (la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite) s'entrecroisent dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. Toutes les composantes et toutes les habiletés langagières sont d'égale importance.

Domaines d'expérience

Le programme d'études est conçu de telle manière que les domaines d'expérience fournissent l'encadrement nécessaire à l'acquisition de la langue, c'est-à-dire qu'ils fournissent les contextes propices au développement des compétences communicatives aussi bien que des connaissances linguistiques, culturelles, interculturelles et stratégiques. Les domaines d'expérience représentent globalement les différentes dimensions des rapports qu'un individu établit avec son milieu, soit les dimensions physique, sociale, civique, intellectuelle et récréative. La dimension physique, associée à la survie des individus et à leur bien-être physique, comprend des domaines d'expérience comme la nourriture, les sports, l'activité physique en général, la santé et la sécurité. La dimension sociale inclut des domaines d'expérience qui concernent la famille, l'école, les amis, les fêtes et les célébrations, la vie sociale et le travail. La dimension civique gravite autour de la vie en société, puisqu'elle se rapporte aux droits et aux responsabilités des individus dans des secteurs comme la consommation et la conservation. La dimension intellectuelle englobe les domaines d'expérience associés aux arts, aux sciences et aux médias. La dimension récréative est axée sur les domaines d'expérience reliés aux vacances, aux clubs, aux associations, au plein air et aux voyages. Les domaines d'expérience sont structurés par année scolaire. Les domaines présentés durant une année scolaire sont réintégrés, approfondis et renforcés au cours des années subséquentes.

Étant donné qu'ils sont assez étendus, les domaines d'expérience ont été divisés en un certain nombre de sous-domaines. Ces divisions permettent une plus grande exploration des domaines d'expérience et fournissent aux élèves l'occasion d'améliorer les connaissances et les compétences développées dans d'autres sous-domaines. Ainsi, dans chaque domaine d'expérience, un certain nombre de sous-domaines ont été créés pour permettre aux élèves de développer et de mettre en application leurs compétences communicative et stratégique, de même que leurs connaissances linguistiques et culturelles.

En outre, de nombreux domaines d'expérience et leurs sous-domaines sont reliés à d'autres matières, comme l'anglais, les mathématiques, les sciences, les études sociales, le cours de carrière et vie, les études professionnelles et technologiques (ÉPT) et la santé. Ainsi, ce programme d'études est conçu pour améliorer l'apprentissage de concepts similaires enseignés dans d'autres disciplines, ou pour renforcer les connaissances et les habiletés antérieurement acquises à chaque année scolaire.

Communication

Dans le cadre des domaines d'expérience et des sous-domaines, les élèves apprennent à communiquer à travers les processus de la compréhension, de la production et de la négociation. La **compréhension** consiste à puiser le sens ou la signification dans des messages oraux ou écrits. La **production** amène l'élève à formuler le sens de messages oraux ou écrits. Cette formulation du sens s'effectue en contexte et est guidée par l'intention de communication de l'élève avec un public cible. Pour sa part, la **négociation** (du sens) implique un processus interactif par lequel les participants interprètent le sens d'un message et créent de nouveaux messages en réaction à cette interprétation. Intégrées à ces trois processus sont les fonctions communicatives (par exemple, la demande et la transmission d'informations) et les tâches communicatives authentiques qui doivent être accomplies. Chaque tâche indique quelle habileté langagière est utilisée (c'est-à-dire la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite) et pour quelle fonction communicative.

Chaque année scolaire joue un rôle important dans le développement de l'aptitude des élèves à se comprendre et à s'exprimer en français. En ce sens, chaque année scolaire est la composante de base de l'année subséquente. Pour faciliter ce développement, les élèves doivent être exposés à divers types de discours oraux ou textes écrits présentant différents degrés de difficulté qui leur serviront de modèles pour faire leurs propres productions. Cela signifie que les élèves devront écouter différents types de discours oraux authentiques et adaptés, tels que des annonces radiophoniques et des émissions télévisées, et lire des textes écrits authentiques et adaptés, comme des affiches, des petites annonces, des articles de journaux ou des livres de contes, pour développer leurs habiletés de compréhension. Les informations glanées à partir de ces sources sont ensuite utilisées pour développer chez les élèves des habiletés de production de messages oraux et écrits. Ainsi, à partir de la prémisse selon laquelle la compréhension précède et excède la production, différentes

habiletés langagières sont mises en valeur à différentes étapes dans le processus d'apprentissage.

Langue

Pour qu'ils puissent accomplir des tâches authentiques de compréhension et de production, les élèves doivent acquérir un répertoire d'outils linguistiques (ou d'éléments linguistiques) qu'ils utiliseront pour comprendre les messages des autres et communiquer les leurs. Ces éléments linguistiques, qui incluent les sons (la prononciation et l'intonation), les symboles (l'orthographe), le vocabulaire, les règles grammaticales, l'ordre des mots et les caractéristiques discursives, sont établis à chaque année scolaire et correspondent aux domaines et aux sous-domaines d'expérience.

La composante linguistique se divise en deux sous-éléments : la connaissance des concepts langagiers (le savoir) et l'application du vocabulaire et des concepts langagiers (le savoir-faire). Cette division repose sur la prémisse selon laquelle la connaissance du vocabulaire et des règles grammaticales diffère de l'application de cette connaissance. La connaissance linguistique est le fondement du développement de la compétence communicative. Après avoir acquis une compréhension de ces éléments linguistiques (la connaissance), les élèves continuent à les apprendre et à les utiliser, pendant qu'ils accomplissent diverses tâches communicatives (l'application). Pour s'assurer qu'ils retiennent cette connaissance et qu'ils acquièrent un niveau acceptable de compétence linguistique, les élèves doivent avoir suffisamment de temps pour réviser et utiliser à nouveau ces éléments. La révision et la réutilisation des éléments linguistiques se font à l'intérieur d'un domaine d'expérience, d'un sousdomaine, de domaines d'expérience subséquents et de sous-domaines d'une année scolaire donnée. Elles se poursuivent pendant les années scolaires subséquentes.

Il est important de noter que, de la 4º à la 12º année, les élèves développent leur base de vocabulaire dans toutes les sphères linguistiques (les noms, les verbes, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, etc.). Pour qu'ils puissent développer une base de vocabulaire élargie, les élèves doivent être exposés couramment au français au stade de la compréhension orale et écrite. Cette exposition leur fournit un accès à des mots, à des groupes de mots et à des structures grammaticales qui sont signifiants pour eux. Un répertoire croissant de mots et de structures grammaticales leur permettra de devenir des usagers de la langue plus compétents.

Culture

Bien qu'elles soient identifiées comme des composantes distinctes dans le programme d'études, la langue et la culture sont entrecroisées. Pour développer une compréhension et des connaissances de la culture, les élèves exploreront des aspects de diverses cultures francophones aux niveaux local, provincial, national et international. Cet apprentissage inclut l'acquisition de connaissances sur les idées, les comportements, les artefacts culturels et les symboles utilisés par les francophones dans différents milieux et à différentes époques de leur évolution et de leur histoire. Les élèves apprendront également

des conventions ou des règles sociolinguistiques appropriées (par exemple, à la date, à l'heure et aux abréviations) qui gouvernent la communication orale et écrite en français. Ces connaissances culturelles fournissent aux élèves l'occasion de réfléchir à d'autres cultures, à comprendre d'autres personnes et, donc, à mieux se comprendre eux-mêmes.

Par ailleurs, un aspect central de l'enseignement d'une langue seconde est de promouvoir le développement favorable de la personnalité de l'élève et un sentiment d'identité en réponse à l'expérience enrichissante de « l'altérité » dans la langue et la culture. En ce sens, la composante culturelle développe aussi des compétences interculturelles du fait que les élèves deviennent plus conscients d'eux-mêmes en comparant et en mettant en contraste les informations qu'ils acquièrent sur d'autres cultures. Ce faisant, les élèves prennent davantage conscience de l'utilisation des deux langues officielles du Canada, en plus de reconnaître que d'autres langues peuvent être parlées par des élèves dans la classe ou leur milieu. Le développement de compétences et de connaissances interculturelles aide les élèves à être moins ethnocentriques, tout en confirmant leur propre identité culturelle et en les encourageant à devenir des citoyens du monde.

Stratégies d'apprentissage langagières

Pour améliorer l'apprentissage de la culture et du langage, ainsi que leurs applications à des situations communicatives, la composante des stratégies d'apprentissage langagières développe la connaissance et l'application de stratégies cognitives, socioaffectives, métacognitives et de mémoire. Aux fins de ce programme d'études, les stratégies cognitives, socioaffectives et métacognitives ont été classées en stratégies de compréhension et de production. Les stratégies cognitives font référence à la capacité de raisonnement et incluent des techniques comme faire des associations entre les mots, identifier des mots clés et des idées, faire des raisonnements à la fois déductifs et inductifs, utiliser des indices non verbaux ou linguistiques pour saisir un message. Les stratégies socioaffectives se rapportent à des caractéristiques personnelles des élèves en tant qu'ils sont en relation avec d'autres apprenants et à leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage. Dans le contexte de l'apprentissage d'une langue seconde, ces stratégies impliquent le fait de collaborer avec les autres, de tolérer des expressions et des mots inconnus (c'est-à-dire tolérer une certaine ambiguïté) et prendre le risque de communiquer. Les stratégies métacognitives font référence à la manière dont les élèves décrivent leur propre raisonnement et leur apprentissage. Des stratégies de cette nature nécessitent une planification, un suivi et une évaluation de son propre apprentissage, en somme une réflexion sur l'acte cognitif lui-même. Les stratégies **de mémoire** concernent la manière dont les élèves apprennent, retiennent et se rappellent le vocabulaire, les expressions et les structures grammaticales requises pour comprendre ou produire un message. Les stratégies relatives à la mémoire incluent la visualisation, des toiles de mots et la répétition. Ensemble, tous ces groupes de stratégies facilitent une prise de conscience du processus d'apprentissage et son application au français.

Il est important de noter, cependant, que l'utilisation des stratégies d'apprentissage langagières est de nature individuelle. Les élèves doivent être encouragés à développer et à mettre en application des stratégies d'apprentissage susceptibles d'améliorer leur compréhension et leur utilisation du français. Cela inclut l'utilisation de stratégies qui sont présentées à d'autres niveaux scolaires ou des stratégies qui ne sont pas définies dans le présent document, mais que les enseignants ou les élèves apportent aux situations d'apprentissage. La clé de la compétence stratégique est le fait que les élèves développent un répertoire sans cesse croissant de techniques pour faciliter cet apprentissage et, de manière particulière, l'apprentissage d'une langue seconde.

Mise en œuvre de l'intégration de la technologie L'utilisation de la technologie en classe constitue une composante intégrale du programme de technologies de l'information et de la communication (TIC), dont certains résultats d'apprentissage ont été intégrés au programme d'études de français langue seconde. Les TIC représentent une composante importante de la mise en valeur de l'apprentissage de la langue, car elles démontrent aux élèves que le français est utilisé dans des contextes réels et authentiques à l'extérieur de la classe. En utilisant des technologies dans la classe de français, les élèves peuvent renforcer leurs connaissances technologiques et leurs habiletés pour créer des présentations multimédias, utiliser des logiciels de traitement de texte et faire des recherches dans Internet. L'utilisation de la technologie leur permet d'adapter leurs communications pour atteindre des objectifs spécifiques ou des publics cibles.

Compétence langagière

Les quatre composantes du programme (expérience-communication, langue, culture et stratégies d'apprentissage langagières) sont intégrées, mais chacune possède une orientation différente et ont un rôle à jouer dans l'acquisition du français. L'apprentissage d'une langue est un processus développemental graduel par lequel les élèves ont l'occasion de développer et de parfaire, étape par étape, les éléments linguistiques de base requis pour communiquer efficacement. Pour développer une compétence dans les quatre composantes, les élèves doivent participer activement à l'acquisition de la langue et à son utilisation dans des situations communicatives authentiques. À mesure qu'ils acquièrent cet ensemble multidimensionnel de connaissances et de compétences, les élèves progressent dans le continuum langagier à différents rythmes et degrés de développement. Ce continuum se caractérise par un chevauchement cyclique, un accroissement et un perfectionnement des connaissances, de même que par l'utilisation du français. L'objectif déterminant de ce programme d'études est donc d'amener les élèves à être suffisamment compétents en français pour pouvoir fonctionner dans cette langue et la culture qui lui est associée à l'extérieur de la classe.

Évaluation

L'évaluation est essentielle à l'enseignement et au processus d'apprentissage. À mesure qu'ils continuent de développer leur compétence langagière et leurs connaissances culturelles, linguistiques et stratégiques, les élèves ont régulièrement besoin d'une rétroaction en ce qui concerne leurs progrès. Les

résultats d'apprentissage généraux et spécifiques qui suivent indiquent ce que les élèves doivent démontrer à chaque année scolaire. Ces résultats par année scolaire fournissent la seule base d'évaluation. Bien que les élèves puissent bénéficier de l'apprentissage explicite d'éléments linguistiques établis à un niveau scolaire plus élevé, ces connaissances doivent seulement être évaluées durant l'année où elles sont prévues. Les pratiques d'évaluation doivent refléter diverses méthodes, à la fois formelles et informelles, et correspondre à la philosophie du programme d'études.

Définition des résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage définissent les connaissances, les habiletés et les attitudes qu'un élève doit acquérir. Ces résultats sont axés sur la capacité de comprendre, d'exprimer et de négocier le sens à travers des discours oraux et des textes écrits — capacité qui est étroitement liée à l'utilisation concrète du français toute la vie durant. L'organisation des résultats d'apprentissage est cyclique de telle sorte que les élèves peuvent continuer à perfectionner leurs habiletés et leurs connaissances d'une manière de plus en plus variée tout au long du programme.

Les résultats d'apprentissage généraux décrivent les objectifs obligatoires du programme. Il y a quatre résultats d'apprentissage généraux. Chaque résultat est relié à l'une des composantes suivantes : communication, langue, culture et stratégies d'apprentissage langagières. Les résultats d'apprentissage spécifiques définissent les connaissances linguistiques, culturelles, interculturelles et stratégiques requises, ainsi que les habiletés langagières spécifiques à chaque année ou niveau scolaire. Par exemple, les résultats d'apprentissage spécifiques de la composante langue indiquent le niveau auquel certains éléments linguistiques sont présentés. La séquence générale consiste à présenter des éléments linguistiques spécifiques à un niveau, à les développer l'année suivante et à les perfectionner au cours des années subséquentes. Un perfectionnement supplémentaire des éléments linguistiques implique l'acquisition continue du savoir. Tout le processus enseignementapprentissage doit assurer le développement, le perfectionnement et l'utilisation continue des quatre habiletés langagières, aussi bien que des connaissances concrètes et abstraites, à mesure que les élèves s'acheminent vers la fin du programme au deuxième cycle de leurs études secondaires.

De nombreux résultats d'apprentissage spécifiques s'appuient sur des exemples. Les exemples ne font pas partie du programme requis, mais ils fournissent un contexte d'apprentissage.

Des domaines et des sous-domaines d'expérience spécifiques sont établis à chaque année scolaire. Ces domaines d'expérience sont ordonnés du concret à l'abstrait et conçus de manière à intégrer les domaines des années antérieures. L'enseignement doit aborder tous les domaines et sous-domaines d'expérience établis à la fin de chaque année ou niveau scolaire. Les enseignants peuvent ajouter d'autres domaines ou sous-domaines d'expérience pour enrichir leur cours en tenant compte des intérêts et des besoins des élèves, ainsi que des périodes d'enseignement. La séquence des domaines d'expérience est présentée dans les pages du présent document qui portent sur les résultats d'apprentissage spécifiques. La séquence permet aux enseignants de planifier de manière cyclique l'intégration et le regroupement des résultats reliés à la communication, à la langue, à la culture et aux stratégies d'apprentissage langagières.

Veuillez noter que le domaine d'expérience **Fêtes et célébrations** est une exception à la séquence établie en ceci que des célébrations ou des fêtes en particulier ont lieu durant l'année civile. Bien que ce domaine d'expérience soit seulement établi de la 4° à la 9° année, il est recommandé que les sous-domaines associés à ce domaine d'expérience soient étendus à la 10°, à la 11° et à la 12° année. Un exemple de suggestion pour ce domaine d'expérience est présenté dans l'Annexe.

Résultats d'apprentissage généraux : de la $4^{\rm e}$ à la $12^{\rm e}$ année

Communication L'élève utilisera ses connaissances du français pour comprendre et/ou exprimer

efficacement des messages dans différentes situations et à diverses fins.

L'élève utilisera avec exactitude ses connaissances relatives aux éléments

linguistiques du français pour réaliser ses intentions de communication.

Culture L'élève utilisera ses connaissances de différentes cultures francophones et de

sa propre culture pour interagir de manière appropriée à l'intérieur de ces

cultures.

Stratégies d'apprentissage

langagières

L'élève utilisera ses connaissances de différentes stratégies pour améliorer son

apprentissage et pour communiquer en français.

Résultats d'apprentissage spécifiques : 8^e année

COMPOSANTES

Étant donné les domaines d'expérience suivants et leurs sous-domaines,

Expérience

- Les animaux
 le choix d'un animal de compagnie
 les soins apportés aux animaux
 les familles d'animaux
 les animaux sauvages
 les animaux dans les zoos
 l'adoption d'un animal
- 2 Les vêtements le choix des vêtements la conception des vêtements l'entretien des vêtements
- 3 La nourriture la nourriture et la nutrition la préparation des aliments la cuisine ethnique la cuisine dans les pays francophones la nourriture et les célébrations

Quatre fêtes et célébrations*
les origines de quatre fêtes et
célébrations
les traditions associées à ces quatre
fêtes et célébrations

et d'autres domaines d'intérêt,

l'élève s'engagera dans diverses activités langagières selon le contexte, la tâche communicative et les différentes technologies de l'information et de la communication disponibles,

pour:

Communication

Compréhension orale

• comprendre, dans des situations guidées, en identifiant les expressions ou les mots-clés appris antérieurement, l'idée principale ou les idées principales et quelques détails additionnels isolés contenus dans une variété de discours oraux concrets qui sont authentiques ou adaptés (p. ex. : identifier la raison pour laquelle il est bon de prendre un petit déjeuner sain [Le corps a besoin d'énergie le matin.] et deux aliments qui composent un petit déjeuner sain [un fruit, un liquide froid ou chaud])

Compréhension écrite

comprendre, dans des situations guidées, en identifiant les expressions ou les
mots-clés appris antérieurement, l'idée principale ou les idées principales et
quelques détails additionnels isolés contenus dans une variété de textes écrits
qui sont authentiques ou adaptés (p. ex. : identifier la couleur bleue et repérer
deux traits de personnalité d'une personne qui aime porter du bleu [personne
généreuse, créative] ainsi que deux symboles associés à cette couleur [le
bleu représente le ciel et les grands espaces])

Production orale

 nommer, énumérer, encourager, décrire des choses, expliquer, poser des questions, répondre à des questions, donner des ordres simples, des directives, des instructions ou des conseils, exprimer des besoins, des désirs,

^{*}Ces domaines d'expérience sont intégrés en fonction de l'année civile.

Production orale (suite)

des souhaits et des préférences, faire des suggestions, faire des compliments, fournir certaines informations additionnelles, oralement, avec une spontanéité limitée, d'une manière définie, très structurée et modelée – ce qui se traduit par des messages préparés qui sont exprimés au présent et qui sont compréhensibles et précis (p. ex. : dresser une liste de vêtements dans sa garde-robe et les décrire; indiquer à quelqu'un comment se rendre à un endroit précis dans un zoo; énumérer les ingrédients et décrire les étapes à suivre pour faire une recette familiale préférée)

Production écrite

• nommer, énumérer, décrire des choses, poser des questions, répondre à des questions, donner des ordres simples, des directives, des instructions ou des conseils, exprimer des besoins, des désirs, des souhaits et des préférences, faire des suggestions, fournir certaines informations additionnelles, par écrit, avec une spontanéité limitée, d'une manière définie, très structurée et modelée – ce qui se traduit par des messages préparés qui sont exprimés au présent et qui sont compréhensibles et précis (p. ex. : dresser une liste de produits d'épicerie nécessaires pour faire une recette marocaine; donner des conseils nutritionnels sous la forme d'un jeu; décrire un animal sous la forme d'une fiche d'information).

Langue

Connaissance des concepts langagiers

- continuer à approfondir la connaissance des concepts suivants :
 - les noms
 - le genre
 - le nombre
 - les articles (définis et indéfinis)
 - la possession
 - les adjectifs possessifs
 - les adjectifs
 - l'accord des adjectifs
 - les prépositions et les locutions prépositives
 - l'infinitif comme nom du verbe
 - les pronoms personnels sujets
 - les verbes
 - la conjugaison
 - le présent de l'indicatif
 - les modèles de conjugaison des verbes réguliers en –er au présent de l'indicatif
 - la négation
 - l'interrogation
 - des expressions globales qui utilisent les verbes faire et avoir
 - les contractions pour les prépositions à et de suivies d'un article défini
 - les interjections
 - les points cardinaux et ordinaux
 - le système des sons et des symboles
 - la prononciation
 - l'ordre approprié d'un ensemble de mots
 - l'ordre des mots dans des phrases
 - la construction de phrases simples

Connaissance des concepts langagiers (*suite*)

- acquérir les connaissances des concepts suivants :
 - les déterminants
 - les adjectifs démonstratifs
 - les adjectifs exclamatifs
 - le partitif
 - la quantité
 - les adverbes et les locutions adverbiales
 - les différents groupes de verbes (en -er, -ir, -re)
 - des modèles de conjugaison de verbes irréguliers au présent de l'indicatif
 - les verbes pronominaux et les verbes non pronominaux
 - les verbes suivis d'un infinitif
 - l'impératif
 - des expressions de négation
 - la ponctuation

Application du vocabulaire et des concepts langagiers

- utiliser, avec un degré de précision plus élevé, à l'oral ou à l'écrit, des éléments linguistiques appris en 4^e, en 5^e, en 6^e et en 7^e année, requis pour communiquer un message
- utiliser, avec une certaine constance, à l'oral et à l'écrit, les éléments linguistiques suivants requis pour communiquer un message :
 - le vocabulaire associé aux domaines d'expérience et à leurs sousdomaines
 - les adjectifs démonstratifs ce, cet, cette, ces
 - les adjectifs possessifs notre, nos; votre, vos; leur, leurs
 - les adjectifs exclamatifs (p. ex. : Quel animal!/Quelle belle chemise!)
 - le mot interrogatif pourquoi
 - les articles partitifs du, de la, de l', des
 - les expressions de quantité (p. ex. : une boîte de, un kilo de)
 - des expressions avec le verbe avoir (p. ex. : Tu as peur des serpents?/J'ai besoin de.../J'ai faim/soif.)
 - des expressions avec le verbe faire (p. ex. : Le chef fait sauter les oignons.)
 - le présent de l'indicatif de verbes réguliers et irréguliers en –er, –ir, –re avec tous les pronoms personnels sujets dans des phrases affirmatives et négatives
 - l'impératif avec des verbes réguliers et irréguliers en -er, -ir, -re dans des phrases affirmatives et négatives (p. ex. : Choisis le bleu./Ne mettez pas trop de sel.)
 - des adverbes de manière (p. ex. : bien, fort, lentement), de temps
 (p. ex. : demain, bientôt, parfois, souvent, tard), de quantité et d'intensité
 (p. ex. : assez, beaucoup, très, trop) et de lieu (p. ex. : à droite, autour, ici, là-bas, loin)
 - des adverbes et des locutions adverbiales de négation (p. ex. : rien, jamais, ne... jamais, ne... plus, ne... rien)
 - parce que comme amorce de phrase
 - des signes de ponctuation appropriés.

Culture

- identifier, avec l'aide d'un enseignant, des faits concrets qui reflètent la façon de vivre de peuples francophones (p. ex. : Par habitant, les Français sont les plus grands consommateurs d'eau minérale dans le monde.)
- reconnaître et comprendre comment le français a évolué et continué d'évoluer (p. ex. : le rôle des emprunts et des anglicismes)
- reconnaître des variantes régionales dans des expressions utilisées par différents groupes francophones dans un contexte similaire (p. ex. : petit déjeuner, déjeuner, dîner [France] par opposition à déjeuner, dîner, souper [Canada]; slip [France] par opposition caleçon [Canada])
- découvrir des informations sur des francophones à partir de sources authentiques (p. ex. : des livres de recettes en français, des plans de zoos)
- comparer et mettre en contraste, avec l'aide d'un enseignant, sa propre façon de vivre avec celle d'individus ou de groupes issus de diverses cultures francophones pour mieux apprécier ces cultures (p. ex. : les habitudes de sorties au restaurant)
- comparer et mettre en contraste, avec l'aide d'un enseignant, la façon de vivre d'individus ou de groupes issus de diverses cultures francophones pour mieux apprécier ces cultures (p. ex. : l'utilisation de noms d'animaux dans des expressions qui sont similaires en anglais être fort comme un taureau = to be as strong as a bull, ou qui ne sont pas similaires avoir un chat dans la gorge = to have a frog in one's throat)
- réfléchir, avec l'aide d'un enseignant, à la façon de vivre d'individus ou de groupes issus de diverses cultures francophones pour mieux apprécier ces cultures
- visiter des sites Web appropriés en utilisant des moteurs de recherche en français
- citer des sources en français protégées par le droit d'auteur au moment d'utiliser des informations issues de technologies numériques
- démontrer une connaissance des caractéristiques culturelles du français en utilisant les conventions sociolinguistiques suivantes :
 - les conventions sociolinguistiques apprises en 4^e, en 5^e, en 6^e et en 7^e année
 - l'espacement approprié entre des ensembles de chiffres dans des nombres élevés (p. ex. : 1500 000)
 - la convention associée aux titres écrits (p. ex. : l'entretien des vêtements)
 - les abréviations ou les symboles d'unités de mesure appropriés
 (p. ex. : km, g, kg, °C, ml, l)
 - les abréviations ou les symboles de la monnaie canadienne et d'autres devises (p. ex. : \$CAN,)

Culture (suite)

- l'emplacement correct du symbole de la monnaie et de la virgule (p. ex. : 1,50 \$)
- les conventions relatives à la ponctuation (p. ex. : Les symboles typographiques « » représentent les guillemets français.)
- les conventions relatives aux espaces (p. ex. : Il y a un espace avant et après le deux-points.).

Stratégies d'apprentissage langagières

Stratégies de compréhension

cognitives

• développer et utiliser des stratégies de compréhension pour faciliter la compréhension d'un message oral ou écrit

- deviner la signification d'un mot inconnu ou d'une expression inconnue
- utiliser des mots qui accompagnent un mot inconnu pour deviner sa signification
- associer un geste, un symbole ou une illustration à un message
- identifier des mots apparentés et des familles de mots
- anticiper des informations à partir d'un contexte ou d'une situation
- activer des connaissances et des expériences antérieures
- activer des habiletés d'écoute et de lecture de la langue maternelle
- utiliser des indices contextuels associés à qui, quoi, où, quand et pourquoi
- utiliser des indices visuels (p. ex. : des images, des gestes, des illustrations) et des indices auditifs (p. ex. : des bruits de la rue, une intonation, un soupir)
- utiliser le surlignement et le soulignement pour identifier des mots ou des expressions connus
- représenter la signification en utilisant des images mentales, des illustrations ou des graphiques
- classer par catégories des informations concrètes
- utiliser la répétition (p. ex. : réécouter un message oral ou relire un texte qui pose des difficultés)
- utiliser un dictionnaire bilingue pour vérifier la signification de mots ou trouver des mots inconnus
- se concentrer sur les informations requises
- utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année

socioaffectives

- prendre le risque d'écouter un nouveau message ou de lire un nouveau texte en français
- prendre le risque d'écouter des discours oraux authentiques de longueur différente et disponibles au moyen de diverses technologies de l'information et de la communication
- prendre le risque de lire des textes écrits authentiques de longueur différente et disponibles au moyen de diverses technologies de l'information et de la communication
- poser des questions dans la langue maternelle pour clarifier un message ou vérifier s'il a été bien compris

socioaffectives (suite)

- tolérer l'ambiguïté accepter qu'il n'est pas nécessaire de comprendre chaque mot pour saisir le sens d'un message
- collaborer avec d'autres personnes pour renforcer sa confiance en soi et partager des informations
- utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année

métacognitives

- identifier une stratégie qui peut être ou qui a été utilisée pour faciliter la compréhension d'un texte
- se concentrer sur l'activité qui doit être réalisée
- se concentrer sur ce qui est connu et ignorer ce qui est inconnu
- utiliser le dialogue intérieur pour renforcer la confiance en soi dans les habiletés d'écoute et de lecture
- évaluer sa propre capacité de comprendre un message
- utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année

terminaisons des verbes ou le genre

Stratégies de production

• développer et utiliser des stratégies de production pour faciliter la communication d'un message oral ou écrit

cognitives

- identifier des modèles ou des caractéristiques langagières, comme les
- répéter un mot, une expression, un modèle, une présentation, etc.
- combiner un nouvel apprentissage et un apprentissage antérieur (p. ex. : la connaissance de la conjugaison du verbe « avoir » et l'ajout d'expressions avec le verbe « avoir » au répertoire de ses connaissances langagières)
- s'exercer à redire un mot, une expression, un modèle, une présentation,
- utiliser des modèles de texte pour mieux élaborer des idées
- utiliser des modèles pour analyser la structure d'un texte
- utiliser des modèles pour créer un texte similaire
- mettre en application la connaissance d'un type de texte pour comprendre son format et son contenu
- mettre en application la connaissance de présentations multimédias pour faciliter la compréhension d'un message
- mettre en application la connaissance du traitement de texte pour produire un message
- créer du matériel de référence personnel simple (p. ex. : des listes de vocabulaire, des notes grammaticales)
- utiliser du matériel de référence (p. ex. : un dictionnaire sous format imprimé ou électronique, des tableaux de verbes ou des bases de données) pour améliorer le message
- utiliser des techniques de remue-méninges pour stimuler des idées
- activer des expériences et des connaissances antérieures
- organiser des idées au moyen de schémas (p. ex. : des cartes conceptuelles, des tableaux)
- préparer une ébauche de message
- préparer et mener une recherche en utilisant des moteurs de recherche en français dans Internet
- utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année

socioaffectives

- prendre le risque de dire ou d'écrire quelque chose en français
- poser des questions pour clarifier la signification
- demander au locuteur de répéter le message
- demander au locuteur d'expliquer ce qu'il a dit
- demander au locuteur de parler plus lentement
- demander au locuteur d'épeler ou de dessiner un mot inconnu
- indiquer au locuteur que le message n'a pas été compris
- utiliser des expressions faciales ou des mimiques pour faire passer un message
- demander de l'aide à l'enseignant ou à un pair pour clarifier des directives, la signification d'un mot, etc.
- collaborer avec d'autres pour faire des remue-méninges, résoudre des problèmes, communiquer ou répéter des messages
- accepter que les erreurs sont normales et qu'elles font partie de tout apprentissage
- utiliser le dialogue intérieur pour renforcer la confiance en soi dans les habiletés de production orale et écrite
- utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année

métacognitives

- se préparer à accomplir une tâche (p. ex. : organiser le matériel; examiner les directives; lire attentivement la liste de contrôle)
- utiliser des listes de contrôle, écrites en anglais, pour vérifier le travail
- réfléchir et articuler en anglais ce qui a été appris et ce qui peut être démontré en français
- utiliser un journal de bord pour suivre et pour évaluer son propre apprentissage
- réfléchir à l'utilisation de différentes technologies de l'information et de la communication pour produire un message en français
- réfléchir à l'utilisation et au choix du type de technologie comme moyen d'améliorer la communication d'un message
- utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année

Stratégies de mémoire

- développer et utiliser des stratégies de mémoire pour apprendre ou pour mémoriser le vocabulaire ou des structures grammaticales
 - utiliser des techniques de répétition (p. ex. : écrire ou répéter souvent le mot; apprendre le mot à un camarade de classe; revoir souvent les mots)
 - utiliser des techniques organisationnelles (p. ex. : classer des mots par thèmes; utiliser des toiles de mots, des tableaux ou des fiches de vocabulaire)
 - jouer avec la langue (p. ex. : créer des calligrammes, des devinettes, des énigmes, des charades)
 - utiliser des techniques d'élaboration (p. ex. : associer un nouveau mot ou un concept à un concept familier ou à d'autres informations signifiantes; réutiliser le vocabulaire et des expressions dans de nouveaux contextes ou de nouvelles situations; utiliser la visualisation)
 - utiliser les stratégies apprises depuis la 4^e année.

Glossaire

Acquisition de la langue : processus par lequel un apprenant acquiert systématiquement la connaissance d'une langue.

Activité langagière : activité conçue pour développer des compétences communicatives, linguistiques, culturelles et stratégiques dans les quatre habiletés langagières (la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite).

Application : action d'appliquer des connaissances linguistiques à un usage communicatif.

Artefact culturel : objet, comme une peinture, un poème, un menu ou un journal, qui est propre à une culture et qui fournit des informations sur cette culture.

Attitude : état d'esprit ou manière de penser.

Caractéristiques discursives : mots ou expressions de liaison et modèles organisationnels qui, ensemble, unissent des idées de manière cohérente et cohésive.

Caractéristiques paralinguistiques : caractéristiques de la langue (pauses, hésitations, silences, distance sociale, position du corps, etc.) qui ont une signification par elles-mêmes.

Circonlocution : stratégie employée par un locuteur qui consiste à trouver une manière de soutenir une communication quand il lui manque l'expression ou le mot exact.

Cohérence : ensemble des liens logiques et contextualisés entre des idées dans un discours.

Cohésion : action d'établir des liens appropriés entre des éléments linguistiques au niveau des mots, des phrases ou du discours.

Communication : processus qui consiste à interpréter, exprimer et négocier la signification d'un message.

Compétence culturelle : capacité pour un apprenant à démontrer sa connaissance de la langue et de la culture cibles, et d'utiliser sa sensibilisation aux réalités culturelles pour réfléchir aux points de vue du monde partagés par cette culture.

Compétence interculturelle : ensemble des connaissances, des habiletés et des attitudes qui permettent à des individus de communiquer et d'interagir au delà des limites culturelles en acquérant des informations sur d'autres cultures, en plus de développer une plus grande sensibilisation à l'égard de leur propre culture.

Compétence communicative : capacité pour un apprenant à utiliser ses connaissances du contexte, des fonctions langagières, du vocabulaire et des règles grammaticales pour comprendre et/ou exprimer un message.

Compétence langagière : description de ce qu'une personne est capable de faire dans chacune des quatre habiletés langagières, selon un ensemble de critères préétablis.

Compétence linguistique : capacité pour l'apprenant à démontrer sa connaissance des règles qui gouvernent l'utilisation de la langue cible, et la mise en application exacte de cette connaissance.

Compétence stratégique : aptitude d'un apprenant à recourir à une stratégie ou à des stratégies pour faciliter son apprentissage ou pour résoudre un problème de communication.

Comportement : façon d'agir qui est influencée par l'attitude.

Compréhension : dérivation de la signification d'un message oral ou écrit.

Conjonction de coordination : mot qui unit des mots ou deux propositions de même nature (p. ex. : des oranges et des pommes; Nous irons à la montagne ou nous partirons en Europe.)

Conjonction de subordination : mot qui unit une subordonnée et une proposition principale (p. ex. : Il a dit que son ami était fiable.).

Conjonction: mot invariable qui unit deux mots ou deux propositions.

Connaissance : information qu'un apprenant connaît et comprend sur un sujet donné.

Constance : capacité pour l'apprenant à appliquer sa connaissance d'un élément linguistique à des fins communicatives, en commettant quelques erreurs de temps à autre.

Contexte : ensemble des informations qui situent l'apprenant dans une activité langagière par rapport aux questions qui, quoi, où, quand, pourquoi.

Convention sociolinguistique : règles qui gouvernent l'utilisation d'un certain élément linguistique dicté par le milieu social et la culture (p. ex. : les salutations utilisées dans une lettre formelle).

Culture : ensemble des signes, des symboles, des idées et des comportements partagés par un groupe de personnes.

De manière modelée : façon dont un élève produit un texte en respectant la structure et le format d'un type de texte.

De manière structurée : situation dans laquelle l'utilisation d'éléments linguistiques, de connaissances culturelles et de stratégies est prédéterminée pour les apprenants d'une langue seconde (p. ex. : des messages oraux

adaptés, des tâches communicatives accompagnées de directives, des listes de contrôle et des critères d'évaluation).

Détails précis : éléments d'information distincts qui sont reliés à une idée principale.

Déterminant : mot qui détermine si le nom auquel on se réfère est employé de manière générale ou spécifique (p. ex. : un, la, ces).

Dimension : milieu physique, social, culturel et intellectuel d'une personne.

Discours : messages oraux ou écrits qui sont reliés logiquement et composés de phrases simples ou complexes, ou d'une combinaison de phrases simples et de phrases complexes, et qui expriment une ou plusieurs idées sur un sujet donné.

Discours/texte adapté : document audio ou imprimé, basé sur des renseignements concrets ou sur un document authentique, mais qui est adapté de manière à assurer que le discours ou le texte est à un niveau approprié pour l'apprenant d'une langue seconde.

Discours/texte authentique : document audio ou imprimé conçu pour les locuteurs natifs d'une langue.

Domaines d'expérience : principaux thèmes de la vie et les aspects qui s'y rattachent (sous-domaines) et au sujet desquels l'élève a déjà une certaine connaissance (p. ex. : thème de la vie = nourriture; sous-domaine = acheter de la nourriture, commencer un repas, préparer des mets).

Éléments linguistiques : sons, symboles, vocabulaire, grammaire ou caractéristiques discursives qui font partie intégrante d'une langue.

Évaluation des compétences : relatif à la capacité à démontrer ce qu'on peut faire dans certaines conditions.

Éxpérience : ensemble des connaissances, des attitudes ou des comportements acquis à travers des interactions avec son environnement.

Éxpérience langagière : utilisation, dans la langue cible, de ses compétences communicatives, linguistiques, culturelles et stratégiques afin d'interagir avec son environnement.

Fait concret : dans le contexte de la culture, le mot désigne des noms, des objets ou des évènements qui fournissent des informations sur la façon de vivre des francophones.

Fonction communicative : but ou objectif d'une communication orale ou écrite (p. ex. : informer, convaincre).

Habileté langagière : capacité à faire quelque chose dans la langue cible (p. ex. : écouter un discours et comprendre les idées principales et quelques détails additionnels).

Idée principale : information fondamentale, principale ou générale que l'on trouve dans un texte.

Indice auditif: son qui a une signification en lui-même et par lui-même, et qui peut être utilisé par l'apprenant pour comprendre des aspects d'un contexte (p. ex. : le klaxon d'une auto attire l'attention d'une personne, mais aussi indique que l'action a lieu à l'extérieur ou dans un stationnement).

Indice visuel : image qui a en elle-même et par elle-même une signification, et qui peut être utilisée par l'apprenant pour comprendre des aspects du contexte (p. ex. : un diagramme à bandes dans un article qui représente des statistiques qui font l'objet d'une discussion).

Intégration transversale : intégration du contenu et de concepts d'une matière à une autre.

Intention de communication : synonyme de fonction communicative.

Message: contenu d'une communication.

Message compréhensible : message oral ou écrit produit par un élève qui peut être facilement compris par les autres élèves, les enseignants et les locuteurs natifs de la langue.

Message préparé : message écrit ou oral qui implique des degrés de réflexion, d'organisation et d'élaboration requis pour obtenir un produit fini.

Message spontané: texte oral ou écrit qui, bien que non préparé en majeure partie, est quand même cohérent; manque souvent de cohésion et de finition (mauvais départ, hésitations, répétitions, phrases incomplètes); contient plus d'erreurs que ce qui serait normalement accepté dans un discours oral ou écrit préparé et plus formel.

Mot apparenté : mot qui est similaire dans les deux langues et qui a la même signification (p. ex. : hôpital/hospital).

Mot-clé: mot essentiel à la compréhension d'une communication.

Mot-lien : tout mot ou toute expression qui unit des phrases pour créer un flux cohérent d'idées (p. ex. : Paul et Marie [au niveau du mot]; J'aime Paul parce qu'il est fiable. [niveau de la phrase]; Puisque la situation demandait plus de recherche, le procès a été suspendu [niveau du discours].

Non-verbal : forme d'expression dans laquelle l'intention est communiquée, sans le recours à des mots, soit au moyen de gestes, d'illustrations ou de caractéristiques paralinguistiques.

Orthographe : ensemble des règles qui gouvernent la manière d'écrire correctement les mots d'une langue et d'utiliser la ponctuation.

Phrase complexe : phrase qui contient deux idées ou plus reliées entre elles par un mot-lien (p. ex. : J'aime mieux les repas qui sont moins épicés.).

Phrase simple : phrase qui contient un sujet, un verbe et un complément.

Plan d'apprentissage : ensemble des étapes définies par les élèves, oralement ou par écrit, sur la manière dont ils accompliront une tâche donnée (p. ex. : dans le cas de l'écriture d'une dissertation, un élève pourrait dire : « Je dois trouver des informations pour justifier mon point de vue, puis écrire un plan. »).

Précision: emploi correct d'un élément linguistique.

Prendre le risque : confiance requise pour tenter d'accomplir une tâche communicative.

Production : message oral ou écrit dont la structure et le contenu sont guidés par le contexte et la tâche communicative.

Recherche: découverte systématique d'informations.

Renseignement complémentaire : élément d'information qui appuie directement une idée principale.

Représentation graphique : symbole visuel (comme une illustration ou un dessin) qui sert à exprimer la signification d'un message.

Situation guidée : situation dans laquelle l'apprentissage des élèves est orienté et contrôlé (p. ex. : on donne aux élèves les catégories d'information et le nombre exact de détails additionnels requis pour accomplir une tâche).

Socioaffectif: relatif à une combinaison de facteurs sociaux et affectifs.

Spontanéité limitée : l'apprenant est incapable de soutenir une conversation, sans l'aide d'un enseignant ou d'un locuteur natif de la langue, ou sans une certaine préparation.

Stratégie : action particulière effectuée par un apprenant pour rendre son apprentissage plus facile, plus rapide, plus amusant, plus personnalisé, plus efficace et plus facilement adaptable à de nouvelles situations.

Stratégie métacognitive : réflexion sur la pensée elle-même, conscience que l'apprenant a de ses propres réflexions.

Sujet abstrait : qui se rapporte à des constructions théoriques, en dehors des réalités concrètes (p. ex. : la vérité, la justice, l'excellence).

Sujet concret : qui se rapporte à des réalités, des choses ou des faits concrets (p. ex. : la nourriture, les animaux, les amis).

Système de sons et de symboles : relation que des symboles écrits, comme les lettres de l'alphabet, ont avec des sons particuliers (p. ex. : [e] = er, ez, et, é).

Tâche communicative : activité concrète de la vie réelle qui implique soit la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale ou la

production écrite, comme écouter un bulletin de météo, lire une critique de film, faire un appel téléphonique, écrire une lettre.

Technologies de l'information et de la communication : font référence à la transmission et/ou à la réception d'une communication et d'un contenu informatif à travers des signaux électromagnétiques entre deux entités ou plus (p. ex. : entre l'enseignant et l'élève; entre un élève et une « machine »; entre deux « machines » tel que le courrier électronique). Ces technologies incluent les ordinateurs, les appareils sans fil, les téléphones, les télécopieurs, les cédéroms, la télévision, intranet et Internet.

Texte : combinaison ou série de mots, de phrases et d'idées ayant une structure et une présentation définissables, présentés oralement ou par écrit, pour exprimer un message (p. ex. : un discours, une émission radiophonique, une lettre, un article, un roman).

Tolérer l'ambiguïté : capacité à garder une attitude positive, en ne se frustrant pas quand on ne comprend pas totalement un message, par laquelle l'apprenant utilise ses connaissances pour saisir le sens d'un message, sans nécessairement comprendre chacun des mots qui le compose.

Annexe: Suggestion pour le domaine d'expérience Fêtes et célébrations (de la 4e à la 9e année)

Suggestion pour le domaine d'expérience Fêtes et célébrations

Suggestion pour le domaine d'expérience Fêtes et célébrations (de la 4° à la 9° année) :

4^e année – L'Halloween

La Saint-ValentinLa Saint-Patrick

- La fête des mères/la fête des pères

5^e année – Noël

Le jour de l'AnLa fête des Rois

- Pâques

6^e année – L'Action de grâce(s)

Le jour du SouvenirLa Sainte-CatherineLa fête du Canada

7^e année – Le jour du Souvenir

La Saint-ValentinLa Saint-Patrick

- La fête des mères/la fête des pères

- D'autres fêtes et célébrations francophones

8e année – L'Action de grâce(s)

La Sainte-CatherineLa Fête de la ChandeleurLe Vendredi saint et Pâques

- D'autres fêtes et célébrations francophones

9e année – Noël

Le jour de l'AnLa fête des Rois

La fête nationale du Québec

- D'autres fêtes et célébrations francophones